


PRÉSENTATION VIGNOBLES & DÉCOUVERTES



CHARENTES
TOURISME
Booster d'activité

La Charente
Maritime 

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

DÉROULÉ



- 1) Qu'est ce que le label Vignoble et Découvertes ?
- 2) A qui s'adresse ce label ?
- 3) Pourquoi choisir ce label ?
- 4) Quelle procédure ?
- 5) Quel coût ?



Qu'est ce que le label Vignobles et Découvertes ?

Date de création : 2009

Durée du label : 3 ans

Qui attribue le label : Atout France après une recommandation du Conseil Supérieur de l'œnotourisme

Critères : une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires, permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations qualifiées.

**A T O U T
F R A N C E**
Agence de développement
touristique de la France

A qui s'adresse ce label ?

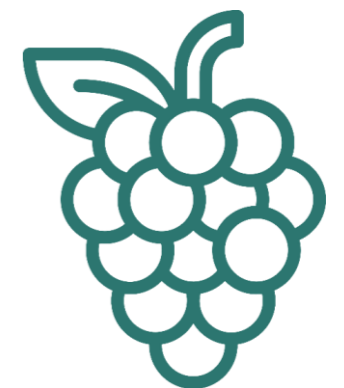
La marque, Vignobles et Découvertes, distingue les destinations proposant une offre complète :

- Hébergements,
- Restauration,
- Activités de découverte des caves,
- Visites de sites culturels,
- Découvertes d'espaces naturels, savoir-faire locaux,
- Activités de loisirs,
- Événements,
- Structures réceptives,
- Offices de tourisme.



Pourquoi choisir ce label ?

- Développer la mise en réseau,
- Favoriser l'émergence et la valorisation de produits qualifiés en cohérence avec les nouvelles attentes et pratiques des clientèles touristiques ciblées, notamment par :
 - La praticité, la mobilité, la variété, la qualité et la liberté d'engagement,
 - La recherche d'ambiance, de bien être, d'art de vivre, de nouvelles expériences,
 - L'esprit du conso-acteur (éthique et durable). En outre, les notions clés de la marque sont la transmission, l'ouverture, l'accueil, l'attractivité touristique, le patrimoine, le vignoble et la consommation responsable.
- Offrir plus de visibilité à la destination,
- Offrir plus de lisibilité au client,



Quelle procédure ?

La destination candidate ainsi que l'ensemble des partenaires de celle-ci ne peuvent être identifiées sous le signe Vignobles & Découvertes que si les activités exercées par lesdits partenaires répondent aux **quatre critères cumulatifs** suivants :

- Être réalisées en France,
- Être proposées à une clientèle française ou étrangère,
- Correspondre aux produits et services visés à l'enregistrement de la marque,
- Respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

[Conditions d'éligibilité Atout France](#)



Quel coût ?

Une cotisation annuelle à Charentes Tourisme d'un montant de :

- 80€ pour la 1ère activité
- 60€ pour la 2nde activité
- 40€ pour la 3ème activité

Ce label vous permettra de bénéficier de l'accompagnement de Charentes Tourisme en termes de :

- Qualification de l'offre,
- Animation du réseau,
- Promotion et communication,
- Valorisation sur les réseaux sociaux et dans les dossiers de presse,
- Evènements sur les territoires organisés et/ou relayés par les offices de tourisme.



CHARENTES TOURISME

Booster d'activité



Contact



Julie
ANGIBAUD

Tél : 07 62 10 30 89
j.angibaud@charentestourisme.com
www.charentestourisme.com

